

NUMÉRO

[30]



ANDILLY & VOUS



ENSEMBLE EN 2023

scolaire P.4-7

jeunesse P.8-9

la vie d'Andilly P.10-15

Ludo- bibliothèque P.16-17

senior P.18-20

flash-back P.21-25

mémo expression libre P.26

Andilly&Vous.
Directeur de la publication :
Daniel Fargeot
Direction de la rédaction :
Virginie Henneuse
Margaux Feugère
Mairie d'Andilly : 01 34 16 46 36
secretariat@mairie-andilly.fr
www.ville-andilly-95.fr
Crédit photos :
Shutterstock - Cécile Jude -
Services municipaux
Maquette : g.
Impression : AGEFIM
Ce magazine a été
imprimé sur papier PEFC.



É DI TO

Chères Andilloises, chers Andillois,

Lors des “Rencontres Andilloises” du 14 janvier, j’ai eu à cœur, nous avons eu à cœur, de vous formuler, nos vœux de santé, de bonheur, de joie et de paix, en vous souhaitant une belle, une très belle année !

Nous vous avons convié à des rencontres avec vos élus dans un format différent de celui que nous connaissions avant la crise sanitaire.

Pourquoi ?

Tout simplement, surtout, plus simplement, compte tenu du contexte actuel. En effet, votre nouvelle équipe municipale n’avait pas eu l’occasion de se présenter à vous en deux ans et demi de mandat, du fait principalement de la crise sanitaire.

Aujourd’hui, nous subissons la crise énergétique et la crise du pouvoir d’achat, pour autant nous avons été ravis de recevoir nombre d’entre vous ! **Ces “Rencontres” se voulaient plus conviviales, plus chaleureuses, moins solennelles et surtout moins fastueuses.** Les temps sont à la rigueur, à une gestion toujours plus fine des deniers publics qui nous sont confiés, pour répondre aux défis et autres contraintes énergétiques notamment. Les surcoûts induits liés aux augmentations considérables en électricité et surtout en gaz vont peser sur les finances locales. Il est important de préciser ces surcoûts auxquels nous allons être confrontés. Ce différentiel correspond en grande partie à notre résultat de fonctionnement. Ce qui signifie, que notre capacité d’autofinancement, à savoir notre capacité à rembourser nos emprunts et à financer nos investissements, sera si impactée qu’il nous sera très difficile de maintenir notre plan d’investissement pour la commune.

La solution existe, elle serait d’augmenter de 50% le taux de la taxe foncière, à quoi nous nous refusons bien évidemment. D’autant plus que seuls les propriétaires seraient pénalisés puisque la taxe d’habitation n’est plus appelée.

À la marge, les taux non revus à la hausse

depuis douze ans pourraient être révisés.

Vous le savez, seuls les particuliers bénéficient d’un tarif énergétique réglementé plafonné à 15% ce qui est déjà considérable. Des dispositifs pour aider les collectivités ont été mis en œuvre pour les toutes petites communes et les communes dites pauvres que je qualifierais de moins bien gérées que la nôtre. Vous l’aurez compris, Andilly ne bénéficiera d’aucune aide de l’État en la matière.

Pour autant, nous restons positifs, lucides et ce, pour les années à venir. **En effet, le projet phare de la mandature est de réaliser l’aménagement de notre entrée de ville sur le secteur de la Berchère**, via la réalisation de 182 logements, dont 100 en accession, pour respecter la fameuse loi SRU, à savoir atteindre le seuil de 25% de logements locatifs sociaux ! Pour répondre à ces 20% de population supplémentaire sur Andilly, nous sommes contraints de réaliser un groupe scolaire de huit classes. Vous informer que **l’appel à projet pour la construction de ce groupe scolaire avoisine les 9 millions d’euros HT !**

Vous l’aurez compris aisément qu’une classe revient à ce jour à pratiquement 1,1 million d’euros HT. Bien évidemment, les infrastructures comprennent la restauration scolaire, un accueil périscolaire, les sanitaires, les accès, les cours, les parkings et j’en passe.

Comment financer cet équipement municipal obligatoire pour accueillir ce surcroît d’enfants pour une commune de 2 700 habitants ? Et bien, je vais prendre mon bâton de pèlerin pour trouver les subventions et autres dotations en faveur du financement de ce futur groupe scolaire qui ouvrira à la rentrée 2025.

Le début des travaux est prévu second semestre 2023. Bien sûr, le fameux reste à charge sera conséquent mais je l’espère finançable pour notre commune.

Je profite de l’occasion pour remercier la communauté éducative d’Andilly qui réalise un excellent travail en complémentarité, les uns avec les autres. Merci à l’équipe enseignante de Sylvain Lévi et de Charles Perrault pour leur implication sans faille, aux représentants de parents d’élèves, volontaires et constructifs, au nouveau bureau de la Caisse des écoles, qui sera à l’initiative de belles actions en faveur de nos enfants et bien sûr à l’accueil de loisirs comme aux agents en charge du périscolaire. Des projets scolaires, de séjours à Sylvain Lévi et le jardin des sens à Charles Perrault nous ont été présentés ; ils seront subventionnés par la commune. Pour Charles Perrault, une ATSEM a pris sa retraite à la fin de l’année, elle est remplacée pour permettre une continuité pédagogique de qualité.

À titre expérimental, le Conseil municipal suivi par nombre de communes voisines a validé **l’extinction de l’éclairage public** de minuit à 5h du matin pour participer aux économies d’énergie, à la protection de l’environnement, comme à la biodiversité via la trame noire et là encore, à l’économie financière générée. De fait, nous allons répondre au fonds vert de 2 milliards d’euros lancé par le gouvernement pour participer à un plan sur quatre années pour moderniser l’éclairage public de la commune. La situation énergétique nous engage à être réactif et à bénéficier des dispositifs mis en œuvre cette année. Cet investissement concernera l’ensemble de l’éclairage public sur 21 km de voirie de notre territoire communal.

À propos d’environnement, nous avons participé à la demande de M. le Préfet, à la définition du périmètre de la forêt de protection du domaine forestier de Montmorency. Un certain nombre de parcelles classées en espace naturel sensible sur le plateau sont inscrites au sein de ce périmètre pour protéger l’or vert de notre commune et son écrin de verdure. Trop longtemps, des personnes ont exploité de façon illégale des parcelles, à des fins d’enrichissement, ne respectant pas les règles du Plan d’Occupation des Sols, puis celles du Plan Local d’Urbanisme. Aujourd’hui, le plateau est et sera protégé par l’État. D’autres parcelles en cours de dépollution et de reboisement pourront être intégrées dans ce périmètre. Le but étant de reconstituer la partie Est côté Domont et Ouest côté Montlignon du domaine forestier, en respectant des corridors naturels pour la faune sauvage.

De même est mis en place le permis de louer !

Qu’est-ce donc ? Il s’agit de contraindre des propriétaires, pour certains d’entre eux, peu scrupuleux, d’être dans l’obligation de respecter nombre de conditions afin que les logements mis à disposition soient en conformité avec les règles élémentaires de confort comme de sécurité. Ces propriétaires ont été ciblés et informés officiellement par mes soins. Des contrôles seront effectués par un prestataire spécialisé pour chaque logement mis en location. Toute infraction constatée donnera lieu à des poursuites pénales et autres pénalités financières. Mes services seront particulièrement vigilants et ce, à ma demande.

Préserver et conserver notre authenticité au sein de notre cadre de vie est, et a, toujours été une priorité forte pour moi et pour l’ensemble des élus locaux d’Andilly. Dans un tout autre cadre, nous valoriserons toujours plus nos sentes à la découverte de notre village. Pour ce faire, en partant de la place de l’église plusieurs parcours de randonnées vous seront proposés, tels les chemins de Saint-Jacques de Compostelle,

avec des clous au sol représentant l’emblème d’Andilly et une signalétique adaptée à ces itinéraires.

De même, depuis votre smartphone et via le site “Chemins inédits” vous pourrez découvrir les spécificités architecturales, historiques, culturelles et environnementales d’Andilly. Cette découverte adaptée à tout âge sera proposée sous forme de questions, d’observations, à jouer en famille, entre amis ou en équipe. Une communication vous sera proposée sur nos supports, papier ou numérique et nous vous invitons à en prendre toujours plus connaissance et à participer aux événements que nous mettons en œuvre pour vous et avec vous.

Une réactualisation de notre application mobile dans la veine de notre site internet est en cours de réalisation. Là encore, il nous faut répondre aux avancées numériques afin de conserver le fil d’actualité à vous relayer.

Je vous l’ai annoncé dans notre dernier magazine, **la cession entre le propriétaire d’une parcelle dans la zone d’activité des Cures et l’enseigne Grand Frais est signée**, tout comme le permis de construire. Les travaux vont démarrer pour une ouverture courant 2024. Cette enseigne proposera une offre alimentaire supplémentaire et complémentaire aux habitants de notre commune.

De même, nous accueillons un nouveau boulanger qui est à la base, pâtissier. Les travaux d’amélioration et de remise aux normes du commerce sont en cours comme la façade qui sera modifiée ! Faisons ensemble le meilleur accueil qui soit à notre nouveau boulanger qui s’installe dans un contexte difficile.

Au niveau de la sécurité, une compétence communautaire, l’implantation de nouvelles caméras est à l’étude pour permettre un plan de mise en sécurité complémentaire sur l’ensemble de la communauté d’agglomération. Cet investissement, bénéficiant à l’ensemble de nos communes, sera pris en charge financièrement par chaque commune. À ce propos je tiens à saluer le travail réalisé au quotidien par notre Police municipale qui œuvre sur Andilly et Margency. Sept agents se relayent pour assurer la sécurité routière, les abords des écoles, comme le respect des règles de stationnement, des actions qui ne sont pas toujours comprises et notamment par les contrevenants mais nécessaires au bien-vivre ensemble.

Vous le savez, personne n’est oubliée à Andilly, notre volonté de servir, est et restera intacte. Le lien social se doit d’être conforté et conservé après une période sanitaire qui a profondément modifié nos règles de vie. Que ce soit nos jeunes, nos moins jeunes, l’intergénérationnel fonctionne et sera poursuivi.

Comment ne pas évoquer la vie associative qui a subi cette période Covid mais reste bien ancrée sur Andilly et je m’en félicite.

Autre information, **Andilly a obtenu le label “Terre de jeux” en prévision des JO de 2024.**

Cette année nous concourrons à nouveau au label Villes et Villages Fleuris pour conserver notre 3^{ème} fleur et pourquoi pas envisager une 4^{ème} fleur ? À ce propos, notre équipe renouvelée des espaces verts réalise un super travail et je vous encourage à les féliciter quand vous les croisez.

Notre commune est active, attractive, l’année 2023 sera riche en événements festifs et culturels, à savoir la course aux lapins, le carnaval, la grande dictée, les chemins inédits, les marches écocitoyennes, les sorties de nos aînés, les fêtes du village et de la musique, la biennale des arts, la transhumance, les festivités de Noël et bien d’autres surprises vous attendent.

Un nouveau rendez-vous vous est proposé en 2023, les rencontres de secteurs ! Vos élus parcourront avec vous sur le terrain pour échanger sur tous sujets. En tant que premier magistrat de la ville, je suis heureux de travailler aux côtés des membres de l’ensemble du Conseil municipal et de nos équipes d’agents que je tiens à mettre à l’honneur. Oui, chacune et chacun œuvrent pour vous apporter le meilleur. Vos élus comme vos agents sont impliqués, investis et fiers de vous représenter comme de vous servir.

Une des priorités de l’équipe municipale a toujours été de privilégier la démocratie locale, notamment en permettant aux plus jeunes de prendre la parole. Le Conseil municipal des jeunes offre la possibilité dès le CM1 de participer à la vie citoyenne. Lors de ces “Rencontres”, j’ai cédé la parole à nos jeunes élus qui nous ont retracé leur bilan que vous pourrez consulter dans les pages de ce magazine.

Je vous souhaite une agréable lecture de votre magazine “Andilly&Vous” !

Votre Maire
Daniel Fargeot

Président de l’Union des maires du Val-d’Oise
Rapporteur général de la CA Plaine Vallée

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

En novembre, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement, la psychologue scolaire rattachée à notre circonscription est venue animer un module dédié aux classes de CM1 et CM2 de l'école Sylvain Lévi afin d'informer, prévenir et sensibiliser les élèves. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être. > [Retrouvez plus d'informations sur education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)

Mon goûter sur place !

À l'initiative des représentants de parents d'élèves, des ventes de gâteaux sont organisées un vendredi par mois à la sortie de l'école Sylvain Lévi dès 16h30. Les recettes de ces ventes sont reversées à la coopérative scolaire dans le but de soutenir les projets des enseignants. "Merci aux parents qui nous préparent de délicieux gâteaux et à la mairie qui nous soutient dans l'organisation de ces rendez-vous gourmands !", témoigne un parent d'élève.

> Prochaines dates : 10 mars - 12 mai - 9 juin, venez nombreux !

Qui est-ce ?

Aurez-vous la réponse à cette devinette ?

"Après une année d'enseignement au lycée français Alexandre Dumas de Moscou, j'ai travaillé à Enghien-les-Bains, Montlignon, puis Argenteuil où je suivais des classes de CE2 et CM1. J'ai rejoint l'école aux briques rouges d'Andilly en septembre 2022 avec une double casquette. Qui suis-je ?"

> Réponse page MÉMO

Les projets

RENFORCER LE LIEN ENTRE LES 2 ÉCOLES

la musique et la kermesse. Les directrices ont déjà eu l'occasion de travailler ensemble lors du marché de Noël des écoles.

"Ces moments festifs nous permettent d'avoir des projets communs en dehors du contexte d'apprentissage", ajoute Mme Bernard. Pour mener à bien ces animations, elles pourront compter sur le savoir-faire de l'équipe de l'accueil de loisirs.



Carnaval 2022

Gwenaëlle Bernard, Directrice de l'école maternelle Charles Perrault et Valérie Sartori, Directrice de l'école élémentaire Sylvain Lévi forment un nouveau binôme pour l'année scolaire 2022-2023 et ont à cœur de fonctionner comme un groupe scolaire et d'établir une réelle continuité entre le passage de la grande section de maternelle au CP. *"Ce lien soude les deux équipes enseignantes et cette bonne communication est très positive pour les élèves",* explique Mme Sartori. Ce lien passera aussi par la participation des deux établissements aux événements du village, comme le carnaval, la fête de



SYLVAIN LÉVI PREND LA CLÉ DES CHAMPS

Au printemps 2023, une centaine d'élèves d'élémentaire auront le plaisir de partir en classe de découverte dans le Val de Loire.

Pendant deux jours et une nuit, les enfants découvriront pour certains le château de Cheverny et pour d'autres le château de Chambord. Le deuxième jour sera réservé à la découverte du monde vivant au zoo de Beauval.

À l'initiative de la directrice et des enseignants, ces voyages ont été rendus possibles grâce à une organisation rigoureuse et au soutien des parents et de la mairie. Le financement de ce projet se répartit entre l'aide de l'association de coopérative OCCE 95, la coopérative scolaire, la participation des parents et de la municipalité.

À la clé de ces voyages, une exposition sera organisée afin de raconter les aventures des enfants.



Du sport et des mathématiques

Dans le cadre de la **Semaine des mathématiques et pour la première fois**, les élèves de Charles Perrault pourront allier maths et sport lors d'une course d'orientation avec résolution de calculs. Les élèves de Sylvain Lévi, qui connaissent bien cet exercice, participeront, comme en 2022, à la course organisée au complexe sportif Schweitzer. L'occasion de calculer en s'amusant et d'aborder les mathématiques autrement !



BIENTÔT UN JARDIN SENSORIEL À CHARLES PERRAULT

Une partie de l'espace extérieur de l'école maternelle sera bientôt agrémentée d'un **jardin sensoriel**. Ce lieu, propice au bien-être, permettra d'éveiller les cinq sens des tout-petits avec la présence de bacs de plantes parfumées, de carillons, de différents revêtements pour marcher pieds nus,



entre autres. Ce projet démarrera en 2023 et s'étendra sur plusieurs années. Des temps de travail seront organisés avec les élèves pour agrémenter le jardin des cinq sens avec leurs créations.

Une journée à l'abbaye de Royaumont

“À la recherche du doudou perdu et de l'épée du roi”, voilà le programme qui attend les élèves de maternelle lors de la sortie à l'Abbaye de Royaumont prévue en juin 2023. Chaque classe participera à un jeu sous forme de parcours interactif pour découvrir ce monument historique du Val-d'Oise.



Spectacle de marionnettes

Public attentif à Charles Perrault lors du spectacle de marionnettes “Vladys au pays des livres”. Cette animation a été financée par la Caisse des écoles.



Le bal de Noël

Grand succès pour le spectacle interactif “Le bal de Noël” à l'école maternelle, financé grâce à la coopérative de l'école.

jeunesse

Un cross à toute vitesse et une très belle performance pour l'école Sylvain Lévi

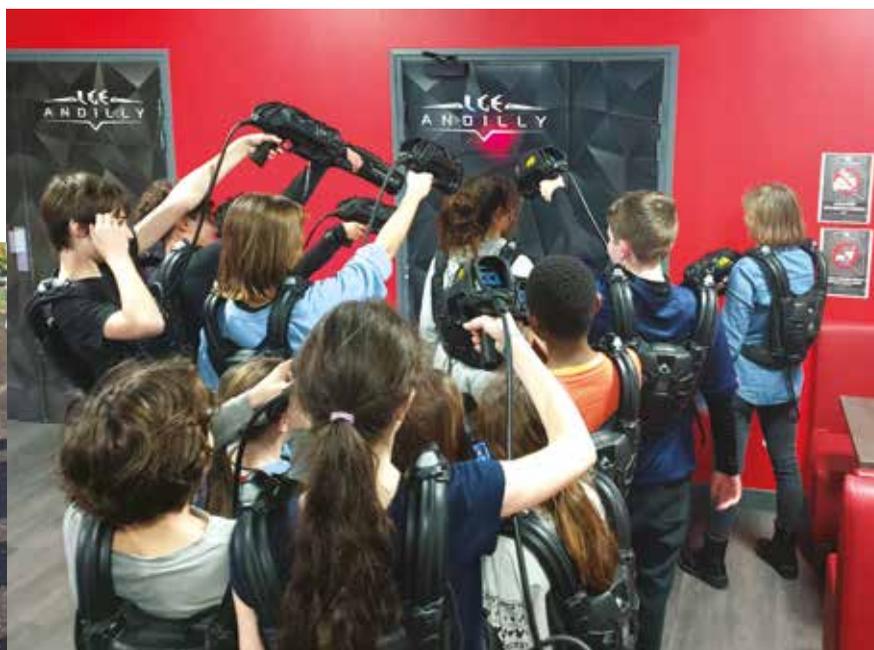
Le village d'Andilly peut être fier puisque Sylvain Lévi est arrivée 4^{ème} au cross des écoles. Félicitations aux enfants ! Cette année, le classique cross a réuni 9 écoles élémentaires des communes de Soisy-sous-Montmorency, d'Andilly et de Margency. Plus de 1 700 élèves ont participé à cet événement sportif sur les dix courses de la journée.



SOIRÉE JEUNESSE AU TOP !

La soirée jeunesse laser game rencontre toujours autant de succès auprès des plus jeunes. Le 13 janvier, douze Andillois ont testé leur précision et leur rapidité dans les labyrinthes du Laser Game Évolution d'Andilly. Rendez-vous pour la prochaine soirée jeunesse spéciale bowling vendredi 14 avril 2023. Vous recevrez prochainement toutes les informations pour vous inscrire.

> Restez connecté sur www.ville-andilly-95.fr



REPAS DE FÊTE DANS LES ÉCOLES

Discussions animées entre les teams "pokémon" et "reine des neiges", père Noël en chocolat pour second dessert, tables décorées, bonnets, pulls, serre-têtes de Noël et tranches de rigolade... Oui, c'était un repas de fêtes de fin d'année très réussi pour les enfants des écoles Charles Perrault et Sylvain Lévi ! Après le père Noël en chocolat, place à la galette des rois pour le repas du Nouvel An dans nos écoles.



Un stage multisports qui ne manquait pas d'air !



Grâce à notre partenariat avec la commune de Soisy-sous-Montmorency, plusieurs Andillois ont pu participer au stage multisports des vacances d'automne avec comme point culminant un mini séjour à Berck sur Mer dans le Pas-de-Calais et son activité char à voile.



À venir...

En février, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) auront la chance d'assister à la visite guidée de l'Assemblée nationale et participeront à la cérémonie du ravivage de la flamme du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Samedi 14 janvier, les Andillois, l'équipe municipale et le Conseil municipal des jeunes se sont retrouvés autour d'un cocktail et d'airs de jazz pour échanger sur les projets du village. Un moment privilégié et entièrement dédié à la population et au cadre de vie.



Rencontres de secteur avec la municipalité

Vous pourrez très prochainement participer aux rencontres de secteur pour échanger avec vos élus locaux sur le terrain. Ces rendez-vous conviviaux se dérouleront les samedis matin dans un secteur précis d'Andilly. Chaque habitant est invité à venir exprimer ses idées, proposer un projet, poser ses questions et s'informer de l'actualité. Toutes les remarques et suggestions seront prises en note et donneront lieu à une réponse par mail ou courrier. Ces rencontres sont ouvertes à tous les Andillois. Les habitants des secteurs concernés seront informés grâce aux flyers dans les boîtes aux lettres, affiches, réseaux sociaux et site internet.



L'accueil des nouveaux habitants

En 2023, la municipalité aura le plaisir d'accueillir les nouveaux Andillois en mairie lors d'un événement dédié.

Ce moment privilégié sera l'occasion de présenter le village, ses structures, ses équipements et ses écoles. Les invités auront aussi l'occasion de découvrir le tissu associatif local, toutes les animations proposées et pourront échanger avec l'équipe municipale.

> Restez connecté sur www.ville-andilly-95.fr, nous vous communiquerons sous peu la date de l'événement et les modalités d'inscription.

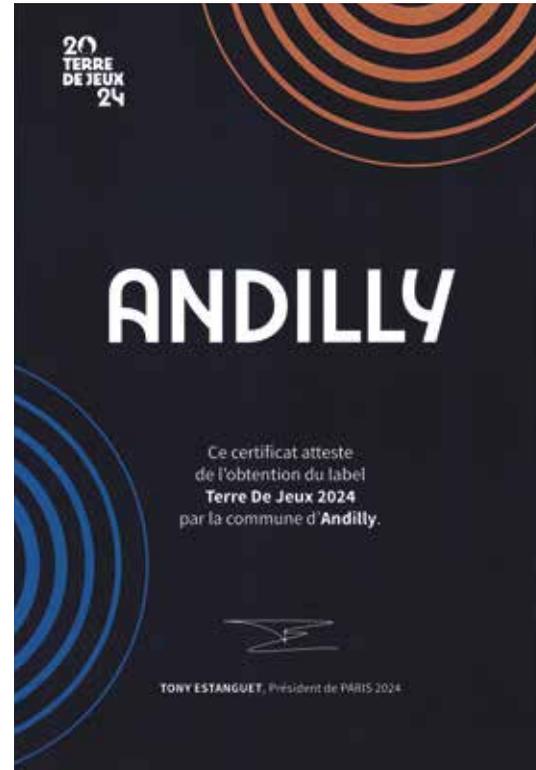


RENDEZ-VOUS SAMEDI 25 MARS 2023 DE 11H00 à 12H30 pour la première rencontre de secteur "Huit-Arpents". Nous vous attendons nombreux !



Andilly est labellisé Terre de Jeux 2024 !

Avec le label Terre de Jeux, le village d'Andilly et ses acteurs du mouvement sportif font officiellement partie de l'aventure des jeux olympiques et paralympiques, organisés à Paris à l'été 2024. À son échelle, notre village s'engage à vivre et faire vivre les jeux sur son territoire en mettant plus de sport dans le quotidien. Cet engagement se manifestera, par exemple, par l'organisation d'une retransmission publique, d'une rencontre avec un athlète, d'une épreuve sportive, de séances de sports, par la diffusion des actualités de Paris 2024. Andilly a hâte de célébrer les Jeux avec vous !
> Restez connecté sur www.ville-andilly-95.fr



En parlant de sport... Avez-vous testé le nouveau parcours de santé du parc des Huit Arpents ?

Avec ses quatre agrès et ses panneaux explicatifs qui vous permettent de réaliser échauffements, assouplissements, exercices ciblés et récupération, le nouveau parcours de santé vous a peut-être donné l'occasion de vous dépenser dans un cadre verdoyant...

Parlez-nous de votre expérience, vos retours nous intéressent > service.communication@mairie-andilly.fr

Résultats des élections à la Caisse des écoles

Les membres du comité de gestion de la Caisse des écoles ont été renouvelés en novembre 2022. Sur 55 inscrits, 11 votants ont été comptabilisés.
Résultats : EHRHART Florence : 11 - PAUL Alexia : 11 - SALÉ Moïse : 11

Qu'est-ce que la Caisse des écoles ?
La Caisse des écoles est un établissement public communal présidé par le maire. Son comité de gestion, élu pour trois ans, est composé de représentants des sociétaires (personnes privées réglant une cotisation), de conseillers municipaux élus et de représentants de l'État : l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale et un délégué du Préfet. La Caisse des écoles intervient en faveur

des enfants dans tous les domaines de la vie scolaire et permet de financer de nombreux projets, comme par exemple : des spectacles, des ateliers, des sorties en car, des achats de livres ou de matériels pour les écoles. Elle existe grâce aux cotisations volontaires des parents, aux dons de personnes extérieures, à la subvention communale et aux recettes des événements comme la kermesse.

Les dates clés pour trier

Le calendrier de collecte 2023 du Syndicat Émeraude est arrivé chez vous !
> Il est aussi téléchargeable sur www.syndicat-emmaude.fr



Promotion du 24 novembre 2022 Argent

- Mme Monique Ajinca
- Mme Delphine Delsaux-Dabard
- Madame Linda Da Cunha
- Mme Carole Drancourt
- Mme Anna Tavares

Or

- Mme Isabelle Michaux
- Mme Gisèle Delépine
- Mme Valérie Roch

Et les médaillés d'honneur du travail sont...

La municipalité tient à féliciter chaleureusement Mesdames **Linda Da Cunha, Carole Drancourt, Anna Tavares, Gisèle Delépine et Valérie Roch, cinq agents communaux médaillés lors de cette promotion 2023.** Nous souhaitons une excellente retraite à Mme Linda Da Cunha. Arrivée en septembre 1999 au sein de la commune, Mme Da Cunha a travaillé dix ans en tant qu'agent d'entretien avant de rejoindre la restauration scolaire de l'école maternelle Charles Perrault. Depuis 2020, elle occupait les fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) dans le même établissement.

Règle d'usage en hiver

En temps de neige ou de glace, vous êtes tenus de balayer la neige après grattage et de casser la glace sur toute la longueur et la largeur du trottoir bordant votre habitation. En cas de verglas, cendres, sable ou sel doivent être jetés sur le trottoir. La neige et la glace ne doivent pas être poussées à l'égout, ni vers les voies publiques.
(Référence : arrêté du maire du 12 novembre 2014, n°181/2014).



Récapitulatif de la législation à l'usage des trottinettes électriques, Engin de Déplacement Personnel Motorisé (EDPM) :

- Avoir minimum 12 ans ;
- 1 trottinette = 1 seule personne ;
- Vitesse maximale autorisée de 25km/h ;
- Port d'un équipement rétro-réfléchissant de nuit ou lorsqu'il y a une mauvaise visibilité de jour ;
- Le port des écouteurs est interdit ;
- Circulation interdite sur les trottoirs ;
- L'engin doit être équipé d'un système de freinage, avertisseur sonore, feux (avant et arrière) et dispositifs réfléchissants arrière et latéraux ;
- Le port du casque est un plus, il est obligatoire hors agglomération ;
- Il est conseillé de connaître le code de la route lorsque vous conduisez un EDPM.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Prévention trottinettes, trottinettes électriques et vélos

À la suite d'un accident grave d'une jeune personne en trottinette électrique l'automne dernier, Daniel Fargeot, Maire d'Andilly a souhaité que les élèves de l'école élémentaire Sylvain Lévi soient informés des règles de conduite.

Les élèves ont ainsi assisté à l'intervention de la Police municipale pour un rappel des règles de sécurité avec une trottinette, une trottinette électrique et un vélo. Particulièrement attentifs, les élèves se sont prêtés au jeu des "ce que je dois faire / ce que je ne dois pas faire" et sont maintenant incollables sur le sujet.



L'Établissement Français du Sang peut compter sur vous, alors : MERCI !

Jeudi 24 novembre, la collecte de sang organisée à Andilly par l'EFS a rassemblé 51 volontaires, dont 6 nouveaux donneurs. Une mobilisation positive et encourageante pour l'EFS et notre village. Bravo et merci à tous d'avoir donné de votre temps et d'avoir partagé votre pouvoir !

À très bientôt pour la prochaine collecte qui se déroulera au Complexe polyvalent le 15 mars de 14h30 à 19h30.
> Rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr



LE "PERMIS DE LOUER" INSTITUÉ À ANDILLY

À la demande de la commune, la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée a institué sur certains secteurs d'Andilly l'autorisation préalable de mise en location dite "Permis de louer" afin de lutter contre l'habitat indigne qui crée des risques et des nuisances tant pour les occupants que pour le voisinage.



Depuis le 1^{er} décembre 2022, un bailleur peut louer son bien dans ces secteurs que si les conditions de sécurité et de salubrité sont bien respectées.

La mise en place de ce dispositif permet d'intervenir en amont de la location et de ne pas devoir attendre une éventuelle plainte du locataire.

À cet effet, un guide pratique du Permis de louer a été transmis aux propriétaires, bailleurs, notaires et agents immobiliers concernés.

Ce guide est téléchargeable sur www.ville-andilly-95.fr / Vos démarches.

DES CHEVEUX POUR ÉLOIGNER LES SANGLIERS

La solution pour repousser les sangliers se trouverait sur notre tête ! Une fois éparpillés sur le sol, les cheveux humains dérangeraient les sangliers dans leur recherche de petits vers et glands enfouis dans la terre. La technique est surprenante et pourtant elle aurait déjà fait ses preuves. Les agents des espaces verts de la commune ont tenté l'expérience dans le secteur du chemin du trou à sable, près du jardin des semences oubliées, afin de préserver les nouvelles plantations des groins des sangliers. Ils peuvent déjà compter sur les sacs de cheveux coupés collectés par le salon de coiffure Lily's Concept. Nous vous ferons part prochainement du résultat !



Un nouveau visage à la Ludo-bibliothèque

La mairie d'Andilly a le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Laetitia Scolari, notre nouvelle ludo-bibliothécaire.

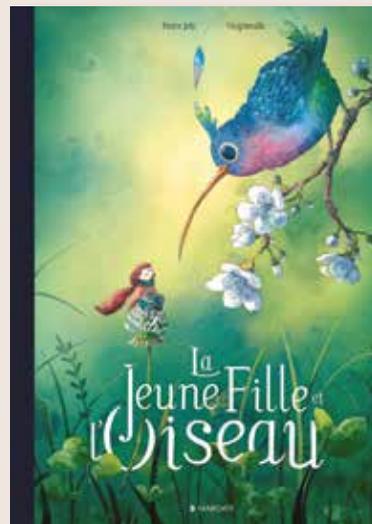


Après plusieurs années dans les métiers du social, Laetitia se fait un plaisir de reprendre les rôles de la ludo-bibliothèque, qu'elle connaît bien. "En tant qu'Andilloise, j'ai à cœur de continuer de faire vivre ce lieu de culture et d'échanges, dans la veine de Soizick et Jérémie et de proposer de nouvelles animations autour des livres et des jeux de société", explique-t-elle. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Laetitia vous accueille le :
mardi de 16h à 19h,
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h,
vendredi de 16h à 19h,
samedi de 10h à 12h.

Les coups de cœur de Laetitia

Notre ludo-bibliothécaire partage ses découvertes à lire sans attendre pour cette nouvelle année.



La Jeune Fille et l'Oiseau
de Pierre Joly, Virapheuille

Du côté de la jeunesse

Par un beau matin de printemps, une jeune fille découvre devant la porte de sa cabane un œuf, lisse et blanc... Une fois la surprise passée, l'évidence la pousse à s'en occuper. Il ne faudrait tout de même pas qu'en attendant le retour des parents, cet œuf prenne froid ! Mais voilà, de parents, il n'y aura pas. C'est alors que cette jeune fille au grand cœur, habituellement si solitaire, veillera sur son invité comme s'il s'agissait du plus précieux des trésors. Prise au jeu et prête à tout sacrifier, elle créera un lien particulier avec lui, et se mettra à rêver d'ailleurs. Mais ce drôle d'oiseau saura-t-il la remercier une fois que la métamorphose aura opéré ?

"Cet album est un petit bijou tant par ses illustrations que par son histoire. Pierre Joly va nous conter, grâce à une plume très poétique, une bien belle histoire : celle d'une petite fille solitaire qui va devoir apprivoiser un oiseau. À travers cette merveilleuse histoire les thèmes de l'adoption, de l'amitié mais aussi de la nature y sont abordés. Cette fable de Pierre Joly, inspirée du coucou qui dépose ses œufs dans le nid des autres oiseaux, se délestent ainsi de toutes ses tâches de parent, questionne la relation à l'autre et à l'environnement. On découvre, également avec grand plaisir, la fin de l'histoire qui ouvre la discussion avec l'enfant. Enfin ce texte si poétique est sublimé par les magnifiques illustrations de Virapheuille. Elles regorgent de délicatesse et de tendresse. C'est un univers graphique extrêmement doux et enveloppant, une nature enchantée, où le minuscule devient immense."

Du côté des adultes



Il nous restera ça
de Virginie Grimaldi

"Il nous restera ça, qui tient son titre de *Grand Corps Malade*, est un roman à trois voix, il nous permet de suivre trois personnages simultanément.

Jeanne, Théo et Iris.

Les événements se déroulent à Paris. Jeanne, veuve depuis peu, ne peut plus assumer financièrement son logement. Elle met une de ses chambres en location. Théo et Iris postulent. Le premier, apprenti pâtissier, dort dans sa voiture qu'on vient d'emmener à la fourrière. La seconde, auxiliaire de vie, loue un studio à la semaine qu'elle doit rendre dans deux jours. Jeanne, qui ne peut choisir, décide de les prendre tous les deux. De colocataires distants au début, on les voit créer des liens, les aidant à reprendre goût à la vie, se reconstruire, affronter et gagner contre leurs démons. Chacun a déjà été cabossé par la vie et il va se guérir au contact des deux autres. Relations humaines, travail de deuil et reconstruction de soi sont les principaux thèmes de ce roman regorgeant d'émotions et de belles leçons de vie.

Virginie Grimaldi insuffle une pointe d'humour dans ce récit malgré des sujets délicats, elle arrive à mélanger subtilement toutes les émotions. L'auteur sait se faire sensible, précise pour dresser le portrait de chacun, en utilisant un vocabulaire, vraiment très fidèle aux différentes générations, auxquelles appartiennent les personnages. Avec des répliques bien senties qui tombent à pic pour nous faire sourire ou carrément rire. L'histoire s'écoule doucement au fil des pages : on les tourne, les unes après les autres sans qu'on ne se rende vraiment compte qu'on approche rapidement de la toute dernière."

Vous n'êtes pas encore inscrit à la ludo-bibliothèque ?
On vous donne cinq excellentes raisons de le faire en 2023 !

1. Vous serez accueilli avec le sourire dans un lieu charmant et cosy, un peu comme à la maison.
2. Vous aurez le plaisir de découvrir et dévorer les dernières nouveautés littéraires.
3. Ce sera l'occasion de partager ce moment en famille.
4. Bon moyen pour se déconnecter et laisser place au rêve et à l'imagination.
5. Vous participerez à la vie culturelle d'Andilly et pourrez échanger avec d'autres habitants.

Il ne reste plus qu'à vous inscrire : retrouvez toutes les modalités d'inscriptions sur www.ville-andilly-95.fr ou contactez directement Laetitia par mail à l'adresse suivante ludo.bibliotheque@mairie-andilly.fr ou par téléphone au 01 39 59 35 75.

Étagères spéciales romans de science-fiction, rayons Manga, rangées complètes de Mortelle Adèle et présentoirs dédiés aux nouveautés : **vous trouverez forcément votre bonheur à la ludo-bibliothèque !**



Un livre manque à l'appel ?

Aucun problème, vous pouvez compter sur le Pass'Bib proposé par le réseau des bibliothèques Plaine Vallée. Avec le Pass'Bib, vous bénéficiez de l'ensemble des collections du réseau des bibliothèques Plaine Vallée, soit 16 bibliothèques et ludothèques et plus de 300 000 documents (livres, magazines, DVD, CD, jeux vidéo...).



senior

Distribution des colis gourmands en mairie

*Cette année, nos aînés
se sont régalés avec des
terrines de canard et de
volaille, un mijoté de
dinde aux marrons et aux
cèpes, des financiers, des
palets au chocolat et un
vin du Languedoc, tout
cela présenté dans un sac
isotherme réutilisable.*



UN NOËL DES SENIORS sous le soleil des Antilles et du Brésil

Après avoir dégusté leur repas de fête, nos aînés ont mis le feu à la piste de danse du Complexe polyvalent avec la troupe Nassuco, sous le soleil des Antilles et du Brésil.



senior



LA VIE DE CHÂTEAU pour nos aînés

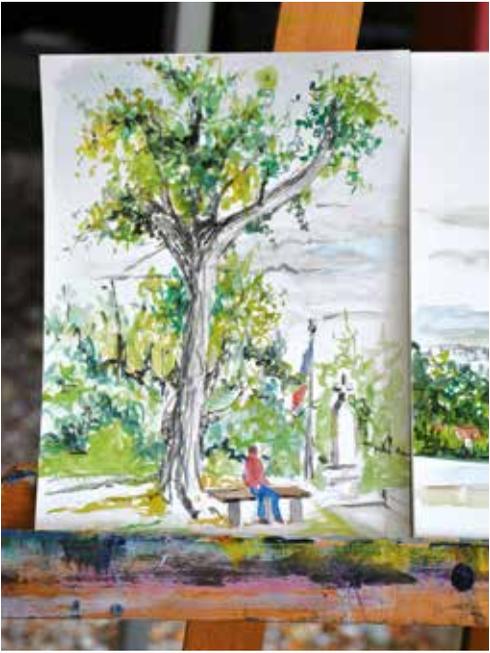
Dans le cadre de la semaine bleue, nos seniors ont passé une journée de prince au Domaine de Chantilly avec au programme, la visite guidée du château, un déjeuner dans les cuisines du grand Vatel et un spectacle équestre sous le dôme des plus grandes écuries princières d'Europe.



flash-back

Samedi 10 septembre

Lors de la Balade Nature & Art, les Andillois sont partis à la découverte des nouveaux espaces verts du village pendant que peintres et sculpteurs immortalisaient la nature sous les yeux des promeneurs.



flash-back



Samedi 8 octobre

Les brebis solognotes, les chiens et les bergers sont maintenant bien connus du paysage andilloyais pour le plus grand plaisir des habitants. Cette année, la transhumance a vu plus grand en allongeant son parcours jusqu'à Margency.

flash-back



Vendredi 11 novembre

Instant d'émotion et de recueillement devant le monument aux Morts où notre village a commémoré le 104^e anniversaire de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918.



flash-back



Samedi 3 décembre

Sculpture sur glace, retraite aux flambeaux, concert gospel ont émerveillé le public lors du lancement des illuminations.



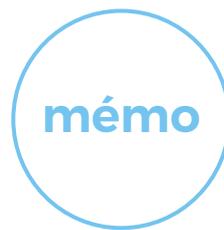
flash-back



Vendredi 9 décembre

Ouf ! Grâce à l'aide des petits Andillois le père Noël a réussi à préparer tous les cadeaux pour le 24 décembre. Après être sortis vainqueurs de l'escape game organisé par l'accueil de loisirs, enfants et parents se sont régalés avec un goûter gourmand. Et les lutins sont enfin rentrés de vacances. Tout est bien qui finit bien pour le Noël des enfants ! Bravo aux écoles Charles Perrault et Sylvain Lévi pour l'organisation du marché de Noël.





> 19 septembre
Pennequin Bernard
 > 22 septembre
Tanguy Simone > 29 septembre
Chabert Jeannine > 17 octobre
Champion Jean-Claude
 > 21 octobre
Guignan Geneviève > 3 novembre
Pirraud Michel > 6 novembre
Cattez Georgette > 10 novembre
Mercier Denise > 22 novembre

Félicitations à :
Touboul Nathanaël
Amar Yaël
 > 24 août
Hamadache Zoheir
Jaghine Malika
 > 3 décembre
Sparacca Vincent
Labussiere Jennifer
 > 3 décembre

LE CARNET

Bienvenue à :
Perrot Alba > 15 septembre
Agneray Lola > 19 septembre
Salé Elie-Rafael > 14 novembre
Ils nous ont quittés :
De Freitas Raymond > 18 août
Euzet Albert > 20 août
Escubedo Josette > 9 septembre
Thos Ginette > 12 septembre
Rouvrais Lucien > 18 septembre
Paseri Jean-Pierre

VOTRE PERMANENCE PARLEMENTAIRE



Pour rencontrer votre députée, Mme Estelle FOLEST, veuillez contacter M. Valentin NAUFLE, collaborateur parlementaire par mail à l'adresse suivante valentin.naufle@clb-an.fr ou par téléphone au 06 59 38 45 36.

VOTRE PERMANENCE JURIDIQUE

Maître Gaëlle CORMENIER, avocate, tient gratuitement une permanence en mairie (salle des mariages) 1, rue René Cassin. **Pour prendre rendez-vous, téléphonez en mairie au 01 34 16 46 36.**

INFORMATIONS SYNDICAT EMERAUDE

Calendrier des collectes des encombrants pour l'année 2023 : **Mercredi 29 mars - Mercredi 30 août - Mercredi 29 novembre.** Les déchets sont à sortir la veille au soir.

RÉPONSE À LA DEVINETTE : Valérie Sartori, Directrice de l'école élémentaire Sylvain Lévi.

expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

"Pour Andilly !"

Les rencontres Andilloises de ce début d'année nous ont permis de renouer avec la cérémonie des vœux sous un format différent ; des rencontres appréciées par les nombreux invités présents.

L'heure est à la construction budgétaire 2023 dans un contexte contraint du fait de l'inflation, du coût de l'énergie et des aides auxquelles Andilly ne sera pas éligible. De réelles difficultés partagées par une large majorité de maires.

Nous le savons la situation nationale n'est pas propice à une embellie dans les prochains mois.

Pour autant, vos élus s'engagent au quotidien pour vous servir, vous accompagner et envisager toute action POUR ANDILLY !

Oui notre volonté est de réaliser les opérations à mener pour le bien-vivre ensemble. Notre village évolue, nous devons répondre aux avancées nécessaires en vous rassemblant et vous fédérant, autour d'évènements, comme de partages d'idées et de projets, avec et pour vous.

Notre équipe poursuit sa ligne conductrice en phase avec sa programmation de campagne pour laquelle vous l'avez élue.

"Andilly, un nouveau souffle"

À l'occasion de cette nouvelle année, toute l'équipe "d'Andilly un nouveau souffle" vous présente ses meilleurs vœux pour vous et vos proches. Le conflit ukrainien entraîne des répercussions économiques fortes dont nous subissons tous les conséquences au quotidien et qui génèrent de fortes inquiétudes pour l'avenir proche.

Dans ce contexte si particulier, nous continuerons à œuvrer pour l'amélioration et la préservation de notre cadre de vie. Progressivement, la municipalité développe ses projets, en y intégrant certains proposés lors de notre programme de campagne. D'autres demandes comme l'apposition d'une plaque commémorative en la mémoire de Michel Rouaud, sur le terrain de pétanque de la pelouse des châtaigniers ont également été validées. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Notre vision est toujours celle d'un travail en commun, d'une saine émulation d'idées, afin qu'Andilly demeure ce cocon protecteur, à l'abri des turbulences extérieures.

Nous vous souhaitons une belle année 2023.

Des entreprises au cœur de la forêt

ZONE INDUSTRIELLE DES CURES

Travailler

Andilly-Val d'Oise

Entreprendre

1 bis, avenue des Cures - 95580 ANDILLY - 01 34 16 32 32

Fayolle

- Travaux Publics
- Génie Civil
- Bâtiment

30, rue de l'Égalité - CS 30009
95232 Soisy-sous-Montmorency Cedex
Tél. : 01 34 28 40 40 • Fax : 01 39 89 14 22
www.fayolle.eu

Cars Lacroix, votre partenaire transport.
 Voyages et Tourisme

Bienvenue à bord !

Nous contacter :
 Tél. : 01 30 40 56 56 - E-mail : commercial@cars-lacroix.fr

LACROIX
 L'innovation dans le transport

GRUPE LACROIX



ANDILLY A LE SENS DE LA FÊTE !

*Demandez
le programme :*

*Conjuguez règles de grammaire
et plaisir lors du*

CONCOURS D'ORTHOGRAPHE

Samedi 1^{er} avril

Venez tester votre orthographe et surtout, vous amuser avec la langue de Molière lors d'une dictée géante organisée au Complexe polyvalent. Petits (dès le CE2) et grands, vous êtes tous les bienvenus !

*Enfilez vos baskets
pour la*

COURSE AUX LAPINS

Vendredi 14 avril

L'équipe de l'accueil de loisirs a égaré tous ses lapins dans le parc de la mairie. Venez en famille aider les animateurs à retrouver leurs amis aux grandes oreilles.

*Découvrez Andilly
autrement avec le jeu*

"CHEMINS INÉDITS"

Samedi 15 avril

Découvrez en avant-première un parcours inédit dans les rues d'Andilly, entre chasse au trésor et jeu de piste. Énigmes, rébus, charades sort à découvrir sur votre chemin.

Venez jouer en famille !

**C'est
nouveau !**

*Défilez déguisés
dans le village lors du*

CARNAVAL

Samedi 13 mai

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et les écoles vous entraînent dans les rues d'Andilly avec vos plus beaux déguisements pour un carnaval haut en couleur et fort en rythmes avec la batucada.

Préparez la

FÊTE DES VOISINS

Vendredi 2 juin

Découvrez et redécouvrez votre voisinage pour cette nouvelle édition de la bien connue Fête des Voisins. Convivialité assurée en apportant quelque chose à boire ou à manger !

